

ÊTRE LYC EN.NE AU LYC E MARCEL SEMBAT

<https://sembat-seguin.ent.auvergnhonealpes.fr/>



CITE SCOLAIRE SEMBAT-SEGUIN

20 bd Marcel Sembat

69694 VENISSIEUX Cedex

04 78 78 50 00

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



Entrer en seconde générale et technologique, c'est être accompagné dans la préparation de son projet de poursuite d'études, notamment en consolidant sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

A noter l'apparition de deux nouvelles matières :

- Sciences économiques et sociales ;
- Sciences numériques et technologie pour donner à tous les élèves une « culture numérique ».

En début d'année, chaque élève réalise un test de positionnement pour évaluer sa maîtrise de la langue française et des mathématiques. Les résultats, permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

Tout au long de l'année, un accompagnement à l'orientation sera proposé pour aider le lycéen à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une première générale, ou sa série s'il envisage une première technologique.

Au lycée Marcel Sembat nous proposons les deux voies de baccalauréat

Voie générale avec les spécialités :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

Voie technologique avec les séries :

- STI2D
- STMG

Au Lycée Marcel SEMBAT, des conditions propices au travail

AIDE AUX DEVOIRS

3 soirs par semaine, de 17h30 à 19h30 des étudiants des grandes écoles ainsi que des enseignants du lycée proposent une aide aux devoirs.

DEVOIRS COMMUNS

Les équipes pédagogiques des classes de seconde organisent des devoirs communs en français, mathématiques, ce qui permet d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

SORTIES SCOLAIRES

Toute l'année, des sorties scolaires culturelles (théâtre, cinéma, musées, voyages, etc.) sont proposées aux élèves.

ENCADREMENT

Un effort particulier est mis sur la classe de seconde en terme de moyens et d'encadrement.

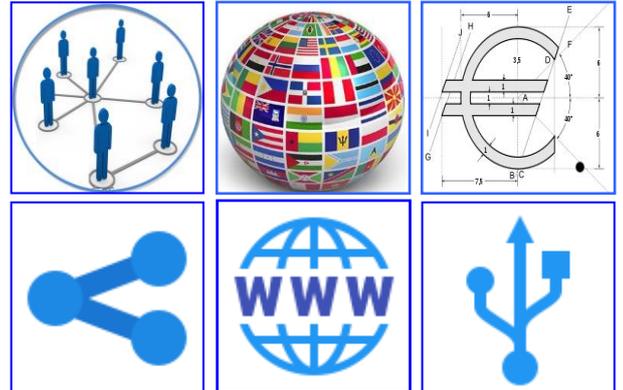
Liste et horaires des disciplines enseignées en seconde

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Disciplines	Horaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement <i>personnalisé</i> <i>Accompagnement au choix de l'orientation</i> <i>Heures de vie de classe</i>	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
1 enseignement général : Éducation physique et sportive	3 h
1 enseignement technologique : Sciences de l'ingénieur et Création et innovation technologiques	1 h 30

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT COMMUNS NOUVEAUX

- SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
- SCIENCES NUMERIQUES ET TECHNOLOGIE



Ces deux enseignements sont nouveaux et obligatoires car ils font partie des enseignements communs à tous les élèves de la classe de seconde.

Sciences économiques et sociales (SES)

Cet enseignement vise à :

- Faire acquérir aux élèves la maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique ;
- Les initier à la démarche scientifique en sciences sociales ;
- Par la découverte de ces nouveaux champs disciplinaires, leur permettre d'éclairer leur choix d'enseignement de spécialité ou de série pour la classe de première.

Les professeurs donnent du sens aux apprentissages en montrant comment les sciences sociales permettent d'éclairer des situations concrètes.

Sciences numériques et technologie (SNT)

Cet enseignement vise à :

- Permettre aux élèves d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques : les données, les algorithmes, les langages, les machines ;
- Les aider à mieux comprendre les enjeux scientifiques et sociétaux de la science numérique et de ses applications.

Cet enseignement a vocation à multiplier les occasions de mise en activité des élèves, sous des formes variées : exposés, travaux de groupe, mini-projets, productions...

Il s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement de l'algorithmique, d'informatique et de programmation dispensé au collège afin d'approfondir les connaissances et compétences.

Objets d'étude

SES

L'enseignement est construit à partir des questionnements suivants :

- Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?
- Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?
- Comment se forment les prix sur un marché ?
- Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?
- Comment s'organise la vie politique ?
- Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

SNT

L'enseignement est construit à partir de thématiques suivantes :

- Internet ;
- Le Web ;
- Les réseaux sociaux ;
- Les données structurées et leur traitement ;
- Localisation, cartographie et mobilité ;
- Informatique embarquée et objets connectés ;
- La photographie numérique.

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
CREATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SCIENCES DE L'INGENIEUR



Ces deux enseignements, CIT et SI, forment l'enseignement optionnel, et mettent en place des éléments d'une culture à la fois scientifique et technologique. Ils prennent appui sur les acquis des programmes de technologie du collège.

Création et innovation technologiques (CIT)

Cette première partie de l'enseignement optionnel a pour objet de faire découvrir à l'élève les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création. Elle permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants.

Sciences de l'ingénieur (SI)

Cette deuxième partie de l'enseignement optionnel accompagne l'élève dans la démarche scientifique en lui proposant de participer à des « défis » technologiques nécessitant la réalisation d'expérimentations à caractère scientifique.

Les activités proposées (individuelles ou en équipe) s'inscrivent dans un environnement technologique numérique, et se déroulent en partie dans un laboratoire de fabrication (Fablab). Elles permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures en aidant les élèves à construire leur projet de poursuite d'études par une connaissance approfondie de la nature des enseignements scientifiques, des méthodes et des démarches technologiques utilisées.

Pour des élèves qui :

- Aiment la technologie ;
- Aiment innover, créer ;
- Sont intéressés par les nouvelles technologies ;
- Veulent s'épanouir avec des enseignements concrets ;
- Envisagent la série générale avec la spécialité sciences de l'ingénieur ou la série technologique STI2D en première.

Davantage d'informations sur :

<https://eduscol.education.fr/cid144188/seconde-generale-et-technologique-a-partir-de-la-rentree-2019.html>

Finalités, thématiques et organisation de cet enseignement

FINALITES

Raisonner, mettre en œuvre une démarche de projet et de créativité en lien étroit avec une démarche scientifique, et à la fin, expérimenter.

Présenter et argumenter mais également communiquer ses intentions à un groupe.

THEMATIQUES

Les produits et supports doivent s'appuyer sur les thématiques sociétales suivantes :

Les territoires et les produits dits « intelligents » (mobilité des personnes et des biens, objets connectés, etc.).

L'Humain assisté, réparé, augmenté (produits d'aide pour la santé et la sécurité, compensation du handicap, augmentation ou suivi des performances du corps humain, etc.).

ORGANISATION

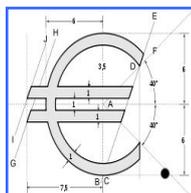
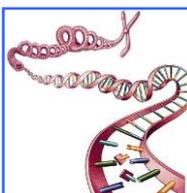
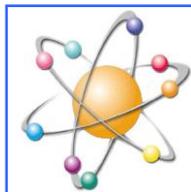
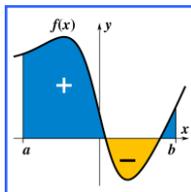
L'enseignement est organisé en plusieurs projets (CIT) et plusieurs défis (SI) permettant d'explorer 3 champs technologiques :

- Champ de l'information ;
- Champ de l'énergie ;
- Champ des matériaux et des structures.



VOIE GENERALE

- 3 spécialités à choisir en 1^{ère}
- 2 spécialités à conserver en T^{ale}



Choisir la voie générale implique des capacités de **concentration**, de **rigueur**, et de **raisonnement**. Il n'y a pas de série en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de son projet de poursuites d'études post Bac.

Ces parcours se construisent en choisissant 3 spécialités en classe de première parmi les 6 proposées au lycée Marcel Sombat, puis un enseignement de spécialité sera abandonné en terminale. Cela doit permettre à chaque lycéen d'approfondir et d'élargir ses connaissances et compétences dans des domaines particuliers, et de se préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Classe de première : Trois enseignements de spécialité (De 4 heures chacun).

Classe de terminale : Deux enseignements de spécialité (De 6 heures chacun).

La voie générale permet **d'approfondir ses connaissances générales théoriques et conceptuelles**, elle **ouvre les portes de l'enseignement supérieur long** dans des filières sélectives ou non, techniques ou théoriques. De quoi construire un parcours gagnant vers la réussite et l'insertion.

Six enseignements de spécialités sont proposés au lycée Marcel Sombat

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

Davantage d'informations sur :

<https://eduscol.education.fr/cid144189/cycle-terminal-de-la-voie-generale.html>

Un partenariat privilégié avec 2 Grandes Ecoles prestigieuses : SCIENCES-PO PARIS et INSA LYON.

SCIENCES PO PARIS

Les élèves volontaires pour ce partenariat, s'engagent à effectuer un travail d'analyse et de synthèse sur un thème d'actualité.

L'épreuve d'admissibilité se passe au lycée : les candidats exposent leur travail lors d'un examen interne oral. Ceux qui sont retenus par le jury passent l'oral d'admission début juillet à Paris. Chaque année, entre 2 et 4 élèves du lycée réussissent le concours.

INSA LYON

Les élèves peuvent candidater pour intégrer cette prestigieuse école d'ingénieurs. Ils passent un oral de motivation devant la commission *passport pour l'INSA*. S'ils sont sélectionnés, ils sont assurés de pouvoir entamer leur cursus à l'INSA de LYON.

Liste et horaires des disciplines enseignées en première

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Disciplines	Horaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ : 3 AU CHOIX	
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4 h
Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques	
Mathématiques	
Physique - chimie	
Sciences de la vie et de la Terre	
Sciences de l'ingénieur	
Sciences économiques et sociales	
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
Éducation physique et sportive	3 h

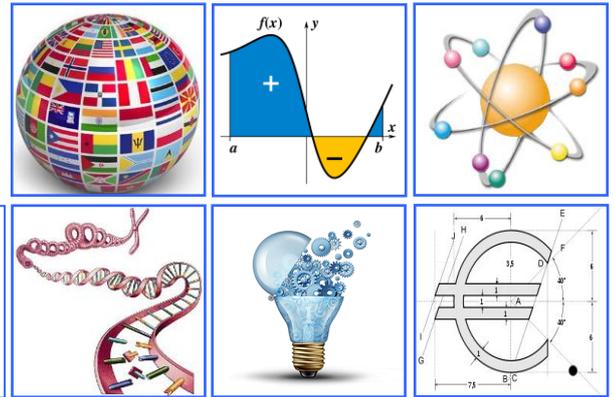
Liste et horaires des disciplines enseignées en Terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Disciplines	Horaires
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 heures annuelles
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ : 2 AU CHOIX (parmi ceux déjà choisis en première)	
Éducation physique, pratiques et cultures sportives (RS 2023)	6 h
Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques	
Mathématiques	
Physique - chimie	
Sciences de la vie et de la Terre	
Sciences de l'ingénieur	
Sciences économiques et sociales	
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
a) 1 enseignement parmi : - Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes	3 h 3 h
b) 1 enseignement parmi Éducation physique et sportive	3 h



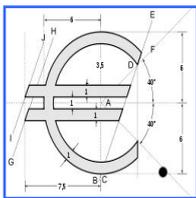
VOIE GENERALE

- 3 spécialités à choisir en 1^{ère}
- 2 spécialités à conserver en Tale



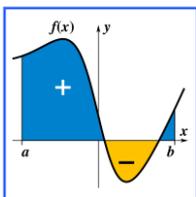
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.



Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.



Mathématiques

L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions. Il permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, SES sont valorisées.



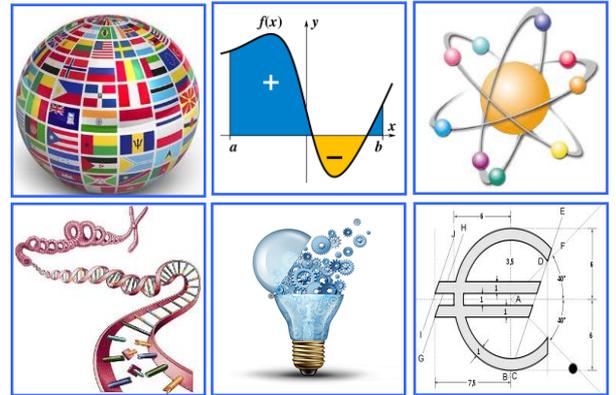
Education physique, pratiques et cultures sportives

L'enseignement de spécialité d'**éducation physique, pratiques et cultures sportives** dépasse le champ strict de la pratique sportive. Il intègre des champs disciplinaires tels que les sciences, les humanités, etc. en associant des apports pratiques et des contenus théoriques. Cette spécialité permet aux élèves de renforcer et d'approfondir leur pratique sportive, de développer un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux mais aussi de mieux connaître les secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique.



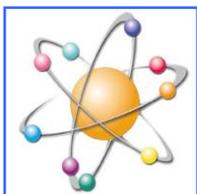
VOIE GENERALE

- 3 spécialités à choisir en 1^{ère}
- 2 spécialités à conserver en T^{ale}



Sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité SVT remobilise les connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.



Physique-chimie

L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en lien avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.



Sciences de l'ingénieur

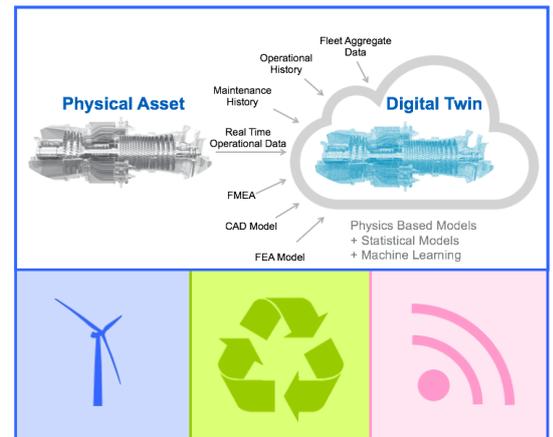
L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus des sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.



VOIE TECHNOLOGIQUE

STI2D

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



La série STI2D s'inscrit pleinement dans la logique pluridisciplinaire STEM (*Science, Technology, Engineering and Mathematics*). Faire le choix de la voie technologique, implique des capacités d'**analyse**, de **conception**, de **rigueur**, et de **curiosité**. Les enseignements sont conçus dans une logique interdisciplinaire et collaborative.

Que ce soit en première ou en terminale, les élèves devront réaliser un projet permettant de les initier aux démarches d'investigation et de résolution de problème dans lequel les champs énergie, information et matière doivent obligatoirement être présents, ainsi que le développement d'un jumeau numérique. Ces activités de projet sont organisées autour d'un Fablab.

Classe de première :

- Trois enseignements de spécialité imposés, pour un total de 18 heures hebdomadaires, dont une partie (36 h sur l'année) sera consacrée à l'élaboration d'un projet.

Classe de terminale :

- Deux enseignements de spécialité imposés pour un total de 18 heures hebdomadaires, dont 8 heures d'enseignements spécifiques ;
- 72 heures de projet.

Les **enseignements spécifiques** proposés en terminale au lycée M. Sembat :

- Energies et environnement (EE) ;
- Innovation technologique et éco-conception (ITEC) ;
- Systèmes d'information et numérique (SIN).

Les compétences développées pendant les deux années de formation permettent d'accéder à la diversité des formations scientifiques et technologiques de l'enseignement supérieur (CPGE, université, écoles d'ingénieur, STS, IUT).

Davantage d'informations sur :

<https://eduscol.education.fr/pid39078/lycee-technologique-bac-2021.html>

Spécialités

EN PREMIERE

Innovation technologique (3 h)

Fondé sur la créativité et l'innovation, cet enseignement permet de développer l'esprit critique et de travailler en groupe.

Ingénierie et développement durable (9 h)

Cet enseignement s'articule autour d'une approche pluri technologies des produits pour étudier les 3 champs Énergie, Information et Matière.

Physique-chimie et Mathématiques (6 h)

Cet enseignement vise à donner aux élèves une formation scientifique solide les préparant à la poursuite d'études. Les enseignants de ces deux disciplines travaillent les notions conjointement.

EN TERMINALE

Ingénierie, innovation et développement durable (12 h)

Cette spécialité résulte de la fusion des spécialités de première, et comprend la mise en œuvre des enseignements spécifiques (EE, ITEC et SIN) à raison de 8 heures hebdomadaires.

Physique-chimie et mathématiques (6 h)

Cet enseignement est la continuité de celui commencé en première.



VOIE TECHNOLOGIQUE

STMG

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT
ET DE LA GESTION



La s rie STMG se renouvelle en introduisant une nouvelle appellation « Droit et  conomie » qui initie les  l ves   des notions juridiques fondamentales, et au vocabulaire juridique. La formation met l'accent sur l'argumentation (les m mes faits peuvent donner lieu   deux argumentations diff rentes et oppos es) ce qui implique, de la part des  l ves, des capacit s d'**analyse**, de **synth se**, de **rigueur**, s'appuyant sur une base solide de **culture g n rale**.

Les enseignements sont con us dans une logique interdisciplinaire et collaborative organis e autour de th mes, et s'appuyant sur l'usage des **nouvelles technologies du num rique**. La pratique des jeux s rieux (serious-game), usages des r seaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au coeur d'une p dagogie de l'action, bas e sur la conduite d' tudes (en 1 re) et de projets (en terminale).

Seulement deux **enseignements sp cifiques** sont propos s en terminale au lyc e Marcel Sembat :

- Mercatique (marketing) ;
- Ressources humaines et communication.

Les comp tences d velopp es pendant les deux ann es de formation permettent de d velopper les aspects m thodologiques (travail personnel, autonomie, capacit  de r flexion et d'argumentation orale et  crite) pour r pondre plus efficacement aux exigences de l'enseignement sup rieur (CPGE, universit ,  coles de commerce, expertise comptable, STS, IUT).

Enfin, la formation doit permettre   l' l ve de d velopper l'usage du num rique et l'esprit critique vis- -vis des usages et des ressources num riques.

Davantage d'informations sur :

<https://eduscol.education.fr/pid39078/lycee-technologique-bac-2021.html>

Sp cialit s

EN PREMIERE

Sciences de gestion et num rique (7 h)

Pour apporter aux  l ves les rep res d'une compr hension des principes g n raux de gestion des organisations.

Management (4 h)

Pour donner aux  l ves une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations.

Droit et  conomie (4 h)

Pour former des citoyens conscients des r gles et des m canismes juridiques qui r gissent le fonctionnement de la soci t  et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux  conomiques, sociaux et environnementaux li s   la croissance et au d veloppement.

EN TERMINALE

Management, sciences de gestion et num rique (10 h)

Cette sp cialit  r sulte de la fusion des sp cialit s de premi re, et comprend la mise en  uvre des enseignements sp cifiques. Au lyc e Marcel Sembat nous proposons les deux enseignements sp cifiques suivants : mercatique (marketing) et ressources humaines et communication.

Droit et  conomie (6 h)

Cet enseignement est la continuit  de celui commenc  en premi re.

Liste et horaires des disciplines enseignées en première

ENSEIGNEMENTS COMMUNS			
Disciplines		Horaires	
Français		3 h	
Histoire-géographie		1 h 30	
Enseignement moral et civique		18 h annuelles	
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en Anglais		4 h (dont 1 heure d'ETLVA)	
Éducation physique et sportive		2 h	
Mathématiques		3 h	
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe		Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement	
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ			
STI2D		STMG	
Innovation technologique	3 h	Sciences de gestion et numériques	7 h
Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	Management	4 h
Physique-chimie et mathématiques	6 h	Droit et économie	4 h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS			
Éducation physique et sportive		3 h	

Liste et horaires des disciplines enseignées en terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS			
Disciplines		Horaires	
Philosophie		3 h	
Histoire-géographie		1 h 30	
Enseignement moral et civique		18 h annuelles	
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en Anglais		4 h (dont 1 heure d'ETLVA)	
Éducation physique et sportive		2 h	
Mathématiques		3 h	
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe		Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement	
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ			
STI2D		STMG	
Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : Energies et environnement ; Innovation technologique et éco-conception ; Systèmes d'information et numérique	12 h	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : Marketing (marketing) ; Ressources humaines et communication.	10 h
Physique – chimie et mathématiques	6 h	Droit et économie	6 h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS			
Éducation physique et sportive		3 h	

VG
VT

DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE

ESPAGNOL



Le lycée Marcel Sambat propose aux élèves de la voie générale, l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (DNL) suivante :

- Histoire géographie pour l'espagnol.

Cette DNL propose aux élèves motivés de développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers.

Cet enseignement est organisé à raison d'une heure par semaine.

Les conditions requises pour l'admission en DNL, sont une aptitude en langues, une motivation pour l'apprentissage des langues et de la pratique de l'oral en classe. Il ne s'agit ni de soutien, ni de remédiation. Une fois admis, les élèves s'engagent impérativement sur toute l'année scolaire et jusqu'en terminale. Cependant, un bilan sera effectué à l'issue de la classe de 2^{nde} pour statuer sur la poursuite en première et terminale.

Candidature :

Pour postuler, il convient de déposer au moment de l'inscription un dossier de candidature comprenant une fiche de candidature, une lettre de motivation et les trois bulletins de la classe de 3^{ème}. Le nombre de places est limité à 26 élèves.

Contenus

Espagnol

Connaissance approfondie de la culture de l'Espagne et de l'Amérique Latine. Des activités culturelles comme la participation à un festival de cinéma, la visite de l'Institut Cervantès de Lyon ou des voyages scolaires (avec priorité aux élèves de la DNL).

Seconde

Les élèves qui le souhaitent peuvent se présenter à la certification européenne qui atteste un niveau acquis.

Terminale

La moyenne en DNL compte dans la note de bulletin pour l'obtention du bac.

Possibilité de présenter l'évaluation spécifique de contrôle continu de DNL. Si la note obtenue est égale ou supérieure à 10 sur 20, une mention spéciale est inscrite sur le diplôme, témoignant des compétences linguistiques et culturelles.



OPTION EPS

- SPORTS DE RAQUETTES
- MUSCULATION ET PREPARATION PHYSIQUE
- SPORTS COLLECTIFS



Le lycée Marcel Sembat propose aux élèves de la voie générale, l'enseignement optionnel EPS.

Trois heures par semaine en plus de l'EPS des enseignements communs, de la seconde à la terminale pour vivre et partager un projet commun autour du sport. Les entraînements sont encadrés par les professeurs d'EPS.

Pourquoi ?

- Elever son niveau de pratique et obtenir une meilleure note à l'épreuve d'EPS obligatoire du baccalauréat ;
- Enrichir ses connaissances en lien avec le sport ;

Pour qui ?

- Sportifs débutants ou confirmés ;
- Elèves curieux et motivés.

Quelle évaluation ?

- Une notation réalisée par vos professeurs d'EPS ;
- Une note qui est prise en compte pour le contrôle continu du baccalauréat.

Objectifs

Développer une culture sportive par la découverte et l'approfondissement de nouvelles pratiques physiques.

Découvrir et approfondir les thèmes liés à la santé, la diététique, la prise en charge d'un groupe d'élèves, le coaching...

Conduire un projet collectif (gestion d'une séance ou d'un entraînement, organisation d'une rencontre, d'une compétition ou d'un spectacle...).

Découvrir les métiers du sport et de l'activité physique.

Les structures d'entraînement

Les entraînements se dérouleront aux gymnases Anquetil (à côté du lycée) et Guimier (5' à pied) et à la salle spécialisée de musculation du lycée.



PARTENARIATS

SciencesPo



Le lycée Marcel Sembat propose aux élèves deux partenariats avec les instituts d'études politiques.

Le premier avec Sciences Po Paris, dans le cadre du dispositif des Conventions Éducation Prioritaire (CEP), mis en place depuis 2001. Le deuxième avec l'IEP de Lyon dans le cadre du Programme Égalité des Chances et Démocratisation (PECED).

Pour quelles raisons suivre des études à Sciences Po / dans un IEP ?

Des formations de haut niveau permettant d'accéder à un vaste champ de débouchés : médias, marketing, communication, ressources humaines, carrières juridiques, administration publique et politique, coopération internationale, stratégie, développement, audit-conseil, finance, etc. Pour occuper des postes à responsabilité !

Quelles études ?

Les formations reposent sur cinq enseignements principaux : droit, économie, histoire, science politique et sociologie ainsi que des disciplines artistiques, littéraires et scientifiques et deux langues étrangères.

Dans les deux cas, la 3^{ème} année se fait à l'étranger.

Pourquoi un partenariat ?

Les partenariats permettent d'offrir les meilleures chances aux élèves d'accéder à ces écoles.

Dans le cas de Sciences Po Paris, il s'agit d'accompagner les élèves durant toute leur scolarité afin qu'ils puissent progresser, se découvrir, révéler leur potentiel et être ambitieux dans leur choix d'orientation.

Pour les IEP, le dispositif permet d'accompagner les élèves pour qu'ils réussissent au mieux les épreuves du concours écrit. Cette préparation se déroule les mercredis après-midi dans les locaux de l'IEP de Lyon.

Pour qui ?

En priorité aux élèves boursiers d'un très bon niveau scolaire (toutes les combinaisons de spécialité sont acceptées), persévérants, très à l'aise en langues étrangères, curieux des problématiques du monde contemporain.

C'est quoi un atelier Sciences Po ?

Historiquement, il s'agit d'un rendez-vous hebdomadaire avec trois professeurs au CDI du lycée autour de l'actualité avec pour but la rédaction d'une revue de presse.

Les modalités d'accès à Sciences Po Paris sont actuellement en cours de modification et nécessiteront une redéfinition du fonctionnement des Ateliers dans l'ensemble des lycées partenaires.

Néanmoins, Sciences Po et l'IEP de Lyon souhaitent que les partenariats permettent de recruter **en priorité des élèves boursiers** : boursiers du Supérieur pour le premier, boursiers du Secondaire pour le second.

PARTENARIAT



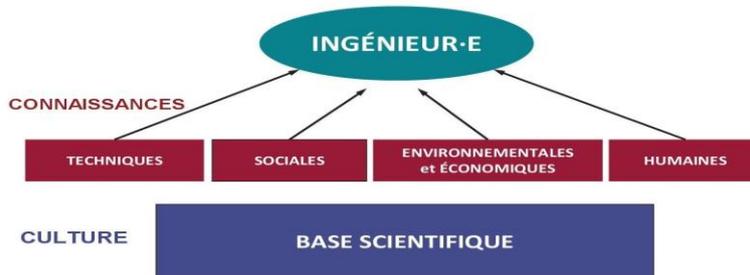
Le lycée Marcel Sembat propose aux élèves de la voie générale et technologique, une modalité particulière d'accès à l'INSA de Lyon.

Pourquoi des études à l'INSA de Lyon ?

Une école d'excellence ouverte sur le monde : l'une des plus grandes écoles française d'ingénieur.e.s au cœur de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Ingénieur.e aujourd'hui ?

Pour occuper des fonctions scientifiques ou techniques actives, en vue de créer, innover, organiser, diriger, etc. ...



Une formation progressive sur 5 ans, scientifique mais pas que...



Pour qui ?

Pour les élèves de la voie générale et technologique (STI2D) d'un bon niveau scolaire, capables de s'investir dans un projet, possédant une solide base scientifique et un profil complet.

C'est quoi la convention SEMBAT / INSA de Lyon ?

Objectifs :

- Lutter contre l'autocensure et encourager les motivations.
- Favoriser les candidatures.
- Soutenir les ambitions.
- Garantir les conditions de réussite.

Phase 1 : travail dans les lycées

Présentation de l'école au lycée.
Tutorats par des élèves de l'INSA au sein du lycée.
Visite des lycéen.ne.s à l'INSA.

Phase 2 : admission à l'INSA

Participation à la commission passeport pour l'INSA de Lyon.
Présenter ses motivations et son projet devant un jury d'enseignants et de personnels de direction.
Possibilité de dérogation pour l'admission à l'INSA Lyon.

Phase 3 : accompagnement

Ecole d'été début septembre.
Mentorat pour chaque élève.
Soutiens scolaires à la demande.
Médiation avec les équipes pédagogiques.
Hébergement sur le campus de la DOUA pour 2 années du premier cycle.

Depuis 2006, 39 élèves du lycée ont intégré l'INSA de Lyon : 11 diplômés et 20 en cours de formation.